

**S.A.P.M.P.**  
**Syndicat des des Apiculteurs**  
**de Professionnels de Midi Pyrénées**

Délégation Régionale Midi Pyrénées du SPMF

---

**Blocage des miels chinois pour cause de résidus de chloramphénicol**

*Extraits des débats de l'Assemblée Générale du SAPMP du 8 mars 2002*

1. **Le 25 Janvier 2002 (traduite en droit sous le N° 2002/69/CE du 30.janvier 2002), la commission de Bruxelles a décidé l'arrêt total des importations de miels Chinois. Le facteur déclenchant, c'est la découverte de Chloramphénicol dans un lot de crevettes. C'est le système de surveillance en général qui est remis en cause par le COMITE VETERINAIRE PERMANENT, puisqu'il n'y a rien de centralisé. Ajoutons, pour le cas particulier du miel, que c'est un scientifique de L'AFSSA SOPHIA ANTIPOLIS qui s'est rendu compte au cours d'une mission de l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV), en novembre 2001, des graves lacunes dans le système chinois de contrôle des résidus, de l'emploi de substances prohibées dans le domaine vétérinaire et du fait que les chinois leur cachaient des choses sur le miel (Note A). Ils se sont rendu compte aussi de l'utilisation de CDF (Chlordiméform) un organophosphoré utilisé contre varroa. Les produits en cours d'acheminement par bateau, (miel, viande de lapin, volailles mollusques et crustacés, crevettes congelées, aliments pour animaux de compagnie, c'est à dire tout sauf les produits de la pêche en haute mer et les boyaux, voir Note B), ont été autorisés à entrer pendant 6 semaines après contrôle renforcés de la part des états membres. La prochaine réunion entre l'UE et les autorités Chinoises est prévue pour le 14.03.02. (Mesure de sauvegarde sur bases juridiques : directives 97/98/CE ET 95/53/CE pour l'alimentation animale).**
2. **Le Chloramphénicol retrouvé dans les crevettes est un puissant antibiotique à large spectre interdit d'utilisation chez les animaux producteurs d'aliment en UE depuis 1994. Il est utilisé en médecine humaine uniquement pour traiter les cas graves.**
3. **Selon certaines rumeurs, l'interdiction sera prorogée sur 12 mois. Probablement y aura t il un contrôle permanent sur place avant de**

**reprandre les exportations. Rappelons que la chine représente environ 40% du total des importations de l'UE évaluées à environ 140 000 Tonnes, (soit plus de 50 000 tonnes).**

- 4. La situation la plus étrange concerne l'Angleterre. Des résidus de Chloramphénicol ont été retrouvés dans de nombreux lots de miel, en pots ou en vrac, pur Chine ou assemblages. (à noter que 2 échantillons conditionnés en Chine et vendus en supermarchés spécialisés chinois étaient sans résidus). De toutes les façons, quand il n'y a pas de Chloramphénicol, les laboratoires retrouvent de la streptomycine, tétracycline, ou sulfamide. Plusieurs supermarchés, par mesure de précaution et sans même arguer de contrôles positifs ont ordonné le retrait des rayons de tous les miels chinois, purs ou en mélange. Des résidus ont aussi été retrouvés dans certains mélanges exempts de Chine.... L'idée qui prévaut jusqu'à présent, c'est que l'on a affaire à un défaut de lavage des fûts ou des chaînes de conditionnement. Il en a été retrouvé également dans du miel d'apiculteur anglais : là, l'explication, c'est qu'il s'agit probablement de tromperie par achat/revente de miel importé frauduleusement étiqueté. Il en a été trouvé aussi dans du miel espagnol. Là, on incrimine, soit une fraude au départ de l'Espagne, soit la réutilisation de fûts chinois par les apiculteurs espagnols. Tous les stocks sont testés, et ceux contaminés sont réputés officiellement détruits. L'usage des autorités britanniques consiste à ne tolérer que jusqu'à 0.3 ppb de Chloramphénicol alors qu'ils acceptent 50 ppb pour les autres antibiotiques. La FEEDM a prévu de demander aujourd'hui à Bruxelles une tolérance jusqu'à 10 ppb pour le Chloramphénicol. Il est probable que, au moins pendant quelques semaines, les supermarchés ordonneront l'interdiction des mélanges de Chine. Pendant cette période, les lots détectés sans résidus seront probablement utilisés en "miel industriel".**
- 5. Il semble qu'en RFA, ainsi qu'en Hollande très peu de lots soient contaminés. Afin de vérifier s'il s'agit d'exportations sélectives de la part des chinois (les anglais sont mondialement réputés laxistes en matière de sécurité alimentaire) ou d'erreurs de labos, il est prévu des analyses croisées dès maintenant.**
- 6. L'Espagne semble ne rien trouver jusqu'à présent. Cependant, en Europe du Nord, les laboratoires espagnols sont suspects car réputés trop liés à leurs producteurs.**
- 7. Il est trop tôt pour avoir des nouvelles sérieuses d'ailleurs. Japon (35 000 tonnes importées de Chine), aucune nouvelle. Les USA sont sans réaction puisque, sauf vieux stocks, il n'y a théoriquement plus de miels chinois à cause des surtaxes douanières. Le Canada commence à s'inquiéter et à accentuer ses contrôles.**
- 8. L'Arabie Saoudite aurait décidé de réexporter les stocks de miels chinois sur l'Afrique du Nord pour s'en débarrasser.**

9. **Le gouvernement argentin serait en train d'étudier une surtaxe des exportations de 10% *ad valorem*. Ceci dit, la récolte est moindre que l'an dernier, le pays désorganisé, et les apiculteurs préfèrent garder le miel plutôt qu'avoir des Pesos. Le reste de l'Amérique du Sud (pas de Chloramphénicol jusqu'à présent) attend les clients sans se presser. Les prix évoluent autour de 15/1600 US\$ au lieu de 1000/1100 US\$ en début d'année. Il faut s'attendre à des offres importantes du Viêt-Nam ou de l'Inde. Il serait bon de surveiller particulièrement ces origines.**
10. **Pour l'instant, à moyen et court terme, tout le monde est très pessimiste pour l'image des produits de la ruche en général. Il faut rappeler le qualificatif de "poubelle" utilisé pour le miel par un magazine de consommateurs l'an dernier. Le terme a été utilisé à propos d'une interprétation particulièrement perverse de l'absence de métaux lourds. Quand un laboratoire annonce < 10 ppb, (c'est la façon habituelle de rédiger les fiches de résultat négatifs) c'est qu'il n'y en a pas à hauteur de la limite de détection. En fait, dans 99% des cas, c'est qu'il n'y en a pas du tout bien entendu. Mais on peut manipuler le consommateur en lui faisant croire qu'il y en a effectivement 9 ou 8 ppb. En Europe du Nord, la réaction première d'une partie des consommateurs sera de remplacer le miel par la confiture ou les pâtes à tartiner. En France, il faut s'attendre à des contrôles tous azimuts, en particulier chez les apiculteurs. Cela fait déjà plusieurs années que le SPMF préconise à ses adhérents un respect scrupuleux des "bonnes pratiques" en matière de traitements vétérinaires. Désormais, compte tenu de nos moyens budgétaires, cela n'est plus suffisant. Il convient donc de voir avec les diverses administrations concernées, la meilleure pédagogie à mettre en place. De fait, aujourd'hui, les analyses de résidus sont devenues prépondérantes par rapport aux analyses classiques (pollinique, HMF, etc..). C'est une situation préoccupante qui est le résultat de plusieurs années de laxisme et de course aux prix de plus en plus bas, au détriment des règles de qualité les plus élémentaires.**

---

**Note A : Voir aussi sur le sujet, le dossier SPMF de Mai 1998 consacré à l'adultération en général et au miel Chinois en particulier. Ce document avait été envoyé à L'AFSSA comme à toutes les administrations concernées lors de sa publication.**

**Note B : Tout cela représentait 327.7 millions d'Euros en 2000.**